

Date de publication Jeudi 12 octobre 2006 à 23:47:46 par colok
Catégorie Nouveautés

Nokia et Philips plaident contre la redevance pour la copie privée...

Source: [Info-du-net](#) et [ZNet](#) Nokia et Philips plaident contre la redevance pour la copie privée. La redevance sur la copie privée peut se retrouver à trois niveaux en Europe : sur un morceau de musique téléchargé, sur un CD ou un DVD et sur un support amovible. Cela est vrai même si vous ne stockez que vos photos de vacances, et de plus vous payez jusqu'à trois fois la note si vous télécharger, achetez un baladeur et faites des copies de sauvegarde sur vos galettes. Des hauts responsables de géants de l'électronique, concernés par les écarts de prix, ont adressé une lettre à la Commission Européenne pour dénoncer ce qu'ils estiment un abus. Une taxe implique moins de ventes... [Lire la suite de l'article](#)

Billet issu du site internet Colok Traductions:
<https://www.colok-traductions.com>

URL du billet
<https://www.colok-traductions.com/index.php?op=billet&bid=472>